

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 10 avril 2025

ADMINISTRATEURS PRESENTS :

Mme Larive, Présidente et les membres du Conseil d'Administration ci-après :
Mme Rédini, vice-présidente ; Mr Jeusset, trésorier ; Mr Bergerot, secrétaire général ; Mme Guillou, secrétaire générale adjointe ; Mr Fonteneau ; Mr Bourrel ; Mme Gniadek ; Mme Pigéard ; Mr Verrechia ; Mme Gelly ; Mr Veguer.

EXCUSES : Mme Drouglazet ; Mme Gniadek ; Mr Gangneux ; Mr Meflah ; Mme Leblanc Onfroy, représentant le Centre de lutte contre le cancer ; et Mme Talmant.

ASSISTAIENT EGALEMENT : Mme Braud, commissaire aux comptes ;

Nombre total d'adhérents participants (y compris les administrateurs) : 49

Nombre de pouvoirs reçus : 14

Rapport moral sur l'activité de 2024

2024 fut une année riche en événements variés, internes au comité tout d'abord.

- Inauguration des locaux rénovés du siège : modification de l'aménagement intérieur concomitante au renforcement de l'isolation thermique et phonique. Les malades nous font des retours satisfaits qu'ils viennent pour un premier contact ou qu'ils bénéficient des services de l'Espace Ligue. Et les différents professionnels venus pour travailler avec nous vantent eux-aussi ces couleurs et ces formes douces et apaisantes. Quant aux salariés, les retours dont nous avons l'écho sont positifs et j'espère qu'ils y évoluent avec sérénité.
- Évolution dans les interventions interservices après que les membres du bureau aient initié, dès le début 2024, un dialogue individuel avec chaque salarié avant de promouvoir et valoriser le travail collectif pour une effectivité renforcée dans nos différentes actions.
- Enfin, une superbe réalisation qui a mobilisé plusieurs services : l'exposition photos inaugurée l'automne dernier. Lourde en émotions, elle a constitué un hommage à ceux qui se battent contre la maladie, l'ont vaincu ou ont été emportés par elle. Et le visage de Patrice me rappelle l'homme chaleureux et engagé qu'il fut avant de nous quitter l'été dernier. Et je ne suis pas la seule à partager cette émotion à la lecture des mots dont ils ont toutes et tous accompagné leur photo.

Mais comme vous le savez, nous vivons de la générosité du public et pour avoir les moyens d'assumer nos missions, il nous a fallu tout d'abord maîtriser notre budget. Nous avons terminé l'exercice précédent avec un fort déficit qui, s'il ne nous mettait pas en difficulté, nécessitait un suivi précis ; nous y avons régulièrement travaillé.

Vous pourrez constater l'évolution positive en 2024, avec notamment une augmentation significative du nombre de donateurs.

Nous avons, comme vous le savez, 4 grandes missions que nous avons eu à cœur de d'assumer en 2024.

Et si le montant alloué à la recherche a baissé hélas, nous avons maintenu notre soutien aux équipes de recherche et espérons pouvoir l'augmenter à l'avenir.

Si l'Espace Ligue de Nantes a été momentanément fermé, le maintien des soins de support était une priorité pour notre comité. D'abord dans des locaux proches, ils ont pour partie réintégré le siège pour les séances de socio-esthétiques dans une nouvelle cabine spécifiquement conçue, et les séances de coaching pour le retour à l'emploi dans notre superbe salle de réunion qui peut être modulée pour des cafés rencontre chaleureux.

Fort heureusement, nous pouvions proposer notre service Proxiligue, dont nous sommes très fiers. Les malades isolés, fatigués ou fin de vie ont pu bénéficier d'accompagnement psychologique, de conseils en nutrition, de soins de socio-esthétique ou d'activité physique adaptée, à domicile ou en proximité, parce qu'il est primordial pour nous d'éviter l'exclusion.

Notre service APMP a d'ailleurs vu croître son activité dans tous les domaines et surtout Proxiligue. Salariées et bénévoles sont fort occupés. Un grand merci à eux !

Je n'oublie pas la commission sociale auprès de laquelle le nombre de demandes d'aides ne cesse de croître, la maladie précarise encore trop de personnes ou de familles hélas.

Accompagner les patients (et les aidants) tout au long de leur parcours fait partie de nos priorités, dès l'annonce et jusqu'à la réinsertion sociale et/ou professionnelle. Développer Lig' Entreprises est aussi une de nos réussites. Ses interventions permettent de sensibiliser les entreprises, leurs managers et les équipes aux postures et dialogues à favoriser avec leurs collègues qui ont connu la maladie cancer. Les « patients ressource » participent en s'appuyant sur leur expérience personnelle. Le nombre d'entreprises partenaires est en augmentation, élargissant de fait notre visibilité.

En 2024, notre comité a innové en créant un service Démocratie en Santé. Si la Ligue nationale a célébré les 25 ans des « Etats généraux des patients » et leur a donné la parole, nous nous appliquons dorénavant à élargir leur périmètre d'intervention et les accompagnons dans leurs activités de « représentant des usagers » ou de « patients ressource ».

Cette « expérience patient » reconnue et promue dorénavant par la HAS nous permet d'être présents auprès des patients, de participer à l'amélioration de la qualité des soins et la sécurité des parcours, mais également d'accompagner la formation des futurs personnels de santé, médecins et paramédicaux. Sans oublier l'appui aux plaidoyers portés par notre fédération.

Notre participation au collectif des patients et des aidants que la Ligue nationale a instauré l'an passé contribue à conforter cette démocratie en santé.

Pour toutes ces actions, nous nous appuyons sur des bénévoles à qui nous proposons régulièrement des formations afin qu'ils se sentent pertinents et à l'aise dans leurs interventions. Merci au service bénévolat qui oeuvre pour le recrutement, la formation et l'accompagnement de tous ces bénévoles sur le département.

Ces bénévoles interviennent également lors des actions de prévention et de promotion des dépistages que notre comité poursuit sur tout le département. Prévention solaire sur les plages, dénormalisation du tabac avec les Espaces sans tabac. L'an passé encore, plusieurs municipalités ont conventionné avec notre comité dans notre département. Et je n'oublie pas la poursuite de l'expérience « Explo santé » à Montoir de Bretagne, qui promeut et accompagne la maîtrise des compétences psychosociales avec des élèves de CM1, CM2 et 6e.

Nous avons également développé des webinaires « prévention » co-animés par un professionnel et un bénévole, qui sont d'ailleurs promus notamment par Lig' Entreprises pour les salariés.

Enfin, 2024 fut également une année riche pour la promotion des dépistages : le Côlon Tour à Pornic en mars et le Mammobile à Châteaubriant en septembre.

Notre comité renforce ainsi sa visibilité dans l'objectif de susciter la générosité du public sans laquelle nous ne pourrions pas mener toutes ces actions.

Et nous pouvons compter sur le service développement et partenariat qui nous permet de collecter les fonds nécessaires à nos activités, travail permanent tout au long de l'année.

Sans oublier le service communication qui relaie toutes nos activités sur les différents réseaux, crée de superbes visuels : Côlon Tour, Octobre rose... et sait mettre en valeur nos actions et nos bénévoles.

L'activité du comité est variée, dense, motivante et enrichissante. Salariées et conseil d'administration travaillent en proximité et s'appuient sur les bénévoles qui sont indispensables à cette diversité.

Et comme nous participons à plusieurs groupes de travail initiés par la Ligue nationale, nous avons encore beaucoup à imaginer, réfléchir et produire collectivement pour les patients et leurs aidants.

Nous restons motivés pour faire connaître et reconnaître la pluralité de nos actions et susciter le soutien du public.

MERCI À TOUS ET CONTINUONS ENSEMBLE

Rapport financier exercice 2024 Compte Emplois Ressources

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

On constate une nette augmentation des heures de bénévolat : **10 085,50 h** ont été effectuées cette année contre **9 227,50 h** en 2023, soit une augmentation de 858 h (+9,30 %).

Autres faits marquants :

- Mise en place du nouveau logiciel de gestions des dons **DONALIG** qui remplace l'ancien logiciel SYSMARLIG.
- Travaux de rénovation du local rue Pélisson achevés en juin 2024.

En 2024, le résultat de l'exercice est déficitaire de **216 454 €** contre un déficit de **571 912 €** en 2023.

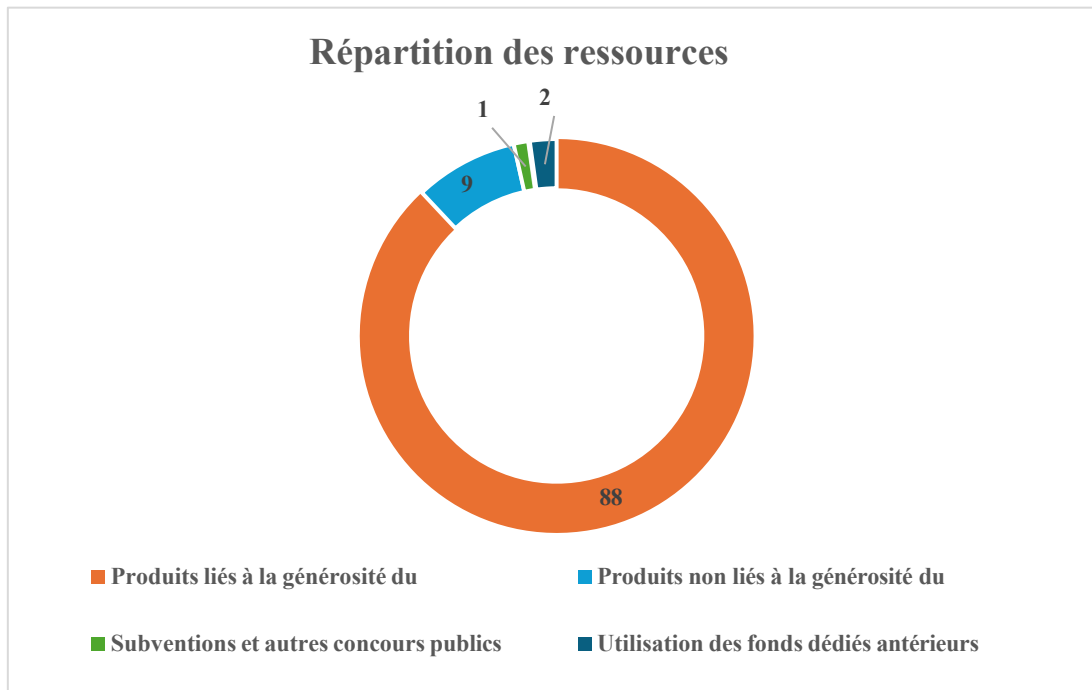
Le Conseil d'Administration propose donc à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat 2024 de

216 454 € au fonds de réserve générale, en portant son montant de **5 689 999 €** à **5 473 545 €**.

223 bénévoles ont été recensés dont **121** ont déclaré **10 085,50** heures (à l'exclusion du temps passé par les administrateurs dans leurs fonctions) valorisées à 17,82 €, soit pour un montant total de **179 724 €** qui équivaut à 6 temps plein.

1- COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

RESSOURCES



DONS COLLECTES

Le nombre d'adhérents passe de **13 918** en 2023 à **14 300** en 2024, soit une augmentation de **382** adhérents (**2,74 %**).

La collecte auprès du public (abandon de frais des bénévoles non compris d'un montant de **15 062 €**) s'élève à **1 672 203 €** montant auquel il faut ajouter la cotisation de **8 €** (rappel : depuis 2022, les bénévoles doivent également cotiser) qui représente **114 400 €**, soit un total de **1 786 603 €**.

En 2023, cette somme était de **1 611 221 €** : on constate donc une augmentation des dons d'un montant de **175 382 €** (+ 10,89 %).

Le don moyen (cotisation comprise) par adhérent et par an passe ainsi de **115,77 €** à **124,94 €** en 2024, soit une hausse de **9,17 €**.

LEGS ET ASSURANCES VIE

En 2024, le montant des legs a été de **603 113 €** contre **472 841 €** en 2023, soit une augmentation de **130 272 €** (+ 27,55 %).

VENTES, MANIFESTATIONS ET AUTRES PRODUITS AFFECTES AUX MISSIONS SOCIALES

Le montant de ce poste en 2024 est de **38 574 €** contre **21 819 €** en 2023, soit une augmentation de **16 755 €** (+76,19 %) essentiellement liée aux prestations réalisées par le comité pour Lig'entreprises.

AUTRES SUBVENTIONS

Le mécénat a été de **27 124 €** en 2024 contre **24 464 €** en 2023, soit une augmentation de **2 660 €** (+10,87%).

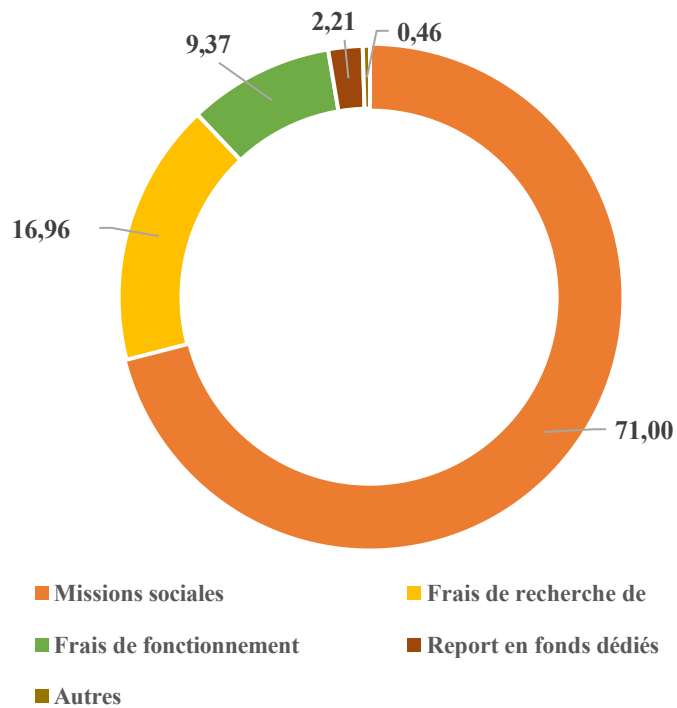
Le montant des subventions reçues s'élève à **39 400 €** contre **18 667 €** en 2023 soit une augmentation de **20 733 €** (+111,07 %) qui s'explique par une subvention reçue de l'ARS pour 20 000 €.

PRODUITS FINANCIERS

La rémunération des produits de placements provient des intérêts des Comptes A Terme (CAT), du livret A, des autres livrets et des Bons de Caisse.

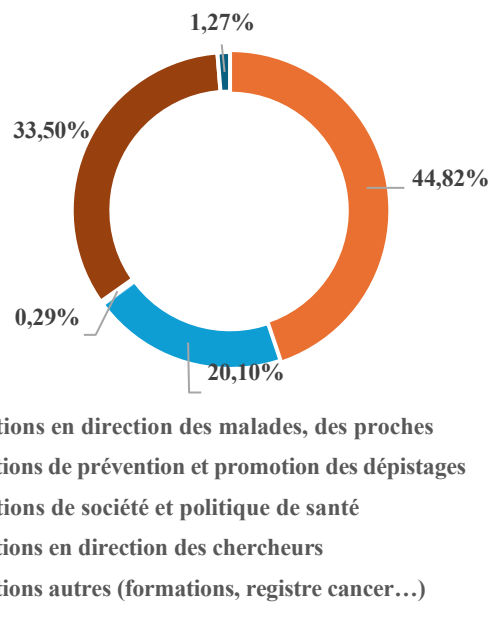
Total des produits financiers reste stable : **97 210 €** en 2024 contre **98 552 €** en 2023.

Répartition des emplois



A – MISSIONS SOCIALES

Répartition des missions sociales 2024



En 2024, **2 400 142 €** ont été reversés aux missions sociales contre **2 585 846 €** en 2023, soit une diminution de **185 704 €** (-7,18 %).

ACTIONS POUR LES MALADES

Le poste « Actions pour les malades » passe de **906 368 €** en 2023 à **1 075 850 €** en 2024, soit une augmentation de **169 482 €** (+18,70 %). Les postes les plus importants sont les montants versés aux prestataires intervenant auprès des malades et les salaires chargés des personnels affectés aux malades.

Sont compris dans ce poste :

. **301 656 €** correspondent aux honoraires versés pour les soins de support contre **258 797 €** en 2023, soit une augmentation de **42 859 €** (+16,56 %) ;

. **31 413 €** versés pour l'accompagnement d'aide à l'insertion sociale en 2024 contre **19 004 €** en 2023 soit une augmentation de **12 409 €** (+65,30 %) ;

. **26 400 €** versés à diverses associations intervenant en soutien aux malades du cancer ;

. **50 000 €** versés à l'ICO pour un équipement de diagnostic et de traitement ;

. Le montant distribué aux malades en 2024 par la commission sociale sous forme de paiement de factures, d'heures d'aide à domicile ou de chèques de service est de **125 042 €** contre **134 121 €**, soit une diminution de **9 079 €** (-7 %).

ACTIONS D'INFORMATION DE PREVENTION ET DE DEPISTAGE

Montants : **482 509 €** en 2024 contre **434 230 €** en 2023 soit une augmentation de **48 279 €**.

ACTIONS DE FORMATION ET D'AMELIORATION DES PRATIQUES

En 2024, le montant s'élève à **15 595 €** contre **11 979 €** en 2023.

ACTIONS EN DIRECTION DES CHERCHEURS ET ETS DE RECHERCHE

En 2023, nous avons consacré **1 211 472 €** à la recherche.

En 2024, ce montant s'élève à **804 126 €**.

La répartition est la suivante :

- **108 000 €** pour des équipes de chercheurs régionaux.
 - **96 110 €** pour 6 doctorants en cancérologie.
 - **120 000 €** (2 équipes nationales) et **88 438 €** (partenariat Leclerc) pour le projet adolescent et cancer.
 - **290 000 €** pour 3 équipes labellisées.
 - **101 578 €** correspondant à des frais généraux.
-

B - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Le montant global de ce poste s'élève à **573 318 €** en 2024 contre **495 618 €** en 2023, soit une augmentation de **77 700 €** (15,68 %).

Cette augmentation s'explique essentiellement par une opération supplémentaire de recherche de fonds en sites privés (3 campagnes au lieu de 2).

C - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les charges fixes en 2024 restent stables et s'élèvent à **316 848 €** contre **312 623 €** en 2023.

NOTA BENE

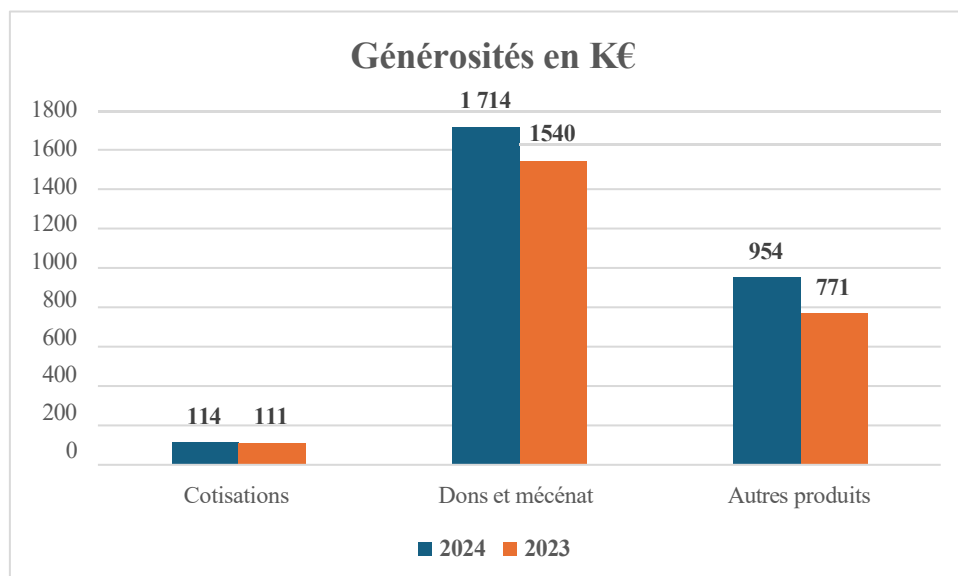
- La cotisation statutaire versée à la Fédération par tous les comités pour contribuer à son fonctionnement : **129 780 €** en 2024 contre **144 808 €** en 2023. Elle est égale à 10 % des dons hors legs de l'année précédente moins un abattement de 30 %. A partir de 2022, elle a été ventilée sur les différentes missions selon la clé transmise par le siège de la Ligue.

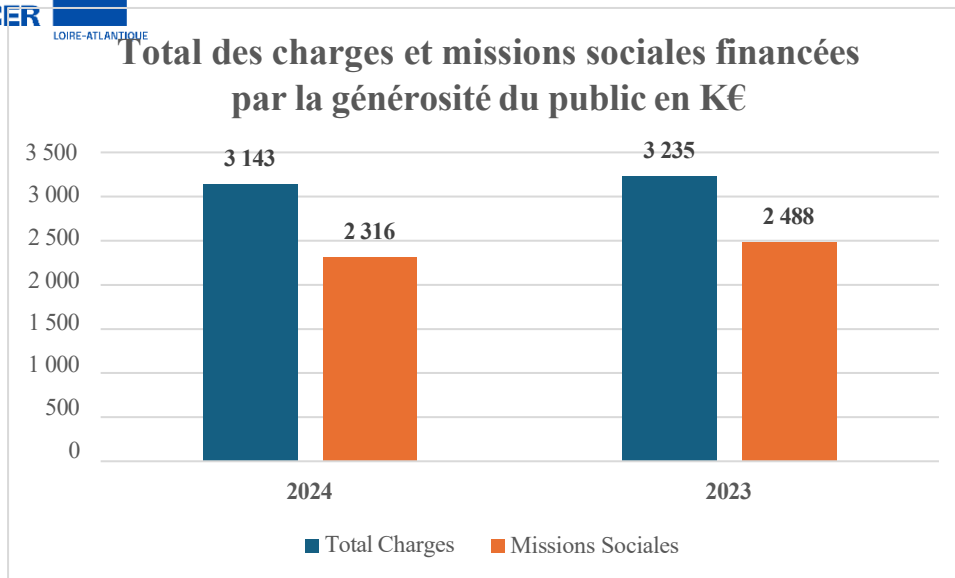
- La dotation aux amortissements : **140 933 €** en 2024 (**124 250 €** en 2023) soit une augmentation de **16 683 €** (13,43 %).

DOTATION AUX PROVISIONS

Cette année, à la suite de départs de salariées, il y a eu une reprise sur la provision de l'indemnité de départ en retraite de **2 873 €**.

1.2 La générosité du public et son utilisation





2 – COMPTE DE RESULTAT

K€	2024	2023
Produits d'exploitation	3 057	2 757
Charges d'exploitation	3 364	3 449
Résultat d'exploitation	-307	-692
Produits financiers	97	99
Charges financières	1	1
Résultat financier	96	98
Résultat courant avant impôt	-211	-594
Produits exceptionnels	10	33
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel	10	33
Impôt sur les bénéfices	16	10
TOTAL DES PRODUITS	3 164	2 888
TOTAL DES CHARGES	3 365	3 450
RESULTAT	-216	-572

Le résultat de l'exercice - 216 K€ provient essentiellement de l'exploitation. Il est minoré par le bon résultat financier qui provient des intérêts reçus sur les placements (livrets, comptes à terme) moins les charges sur l'emprunt contracté pour l'achat en 2021 du local rue des Olivettes.

Contributions volontaires en nature

K€	2024	2023
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES RECUES	181	163
- Bénévolat	180	159
- Prestations en nature	1	4
- Dons en nature		
UTILISATIONS	181	163
- Missions sociales	89	78
- Frais de recherche de fonds	55	44
- Frais de fonctionnement et autres charges	37	41

3- BILAN

K€	2024			2023	
	ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	3 348		1 147	2 201	2 003
Immobilisations incorporelles	86		80	6	97
Immobilisations corporelles	3 261		1 067	2 194	1 903
Immobilisations financières	1			1	3
ACTIF CIRCULANT	4 439			4 439	5 048
Stocks et en-cours	8			8	12
Avances et acomptes	3			3	13
Créances usager et comptes rattachés	1			1	1
Autres créances	337			337	303
Valeurs mobilières de placement	2 953			2 953	3 501
Disponibilités	1 129			1 129	1 213
Charges constatées d'avance	8			7	5
TOTAL ACTIF	7 787		1 147	6 640	7 050
PASSIF				NET	NET
Fonds propres				5 474	5 690
Fonds reportés et dédiés				166	160
Provisions pour risques et charges				96	99
Emprunts				71	131
Dettes				833	970
Produits constatés d'avance					
TOTAL PASSIF				6 640	7 050

A – ACTIF

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations correspondent aux biens durables dont la Maison de la Ligue et au local rue des Olivettes représentent la plus grosse valeur.

Les immobilisations nettes (corporelles, incorporelles et financières) passent de **2 002 524 €** en 2023 à **2 201 280 €** en 2024.

STOCKS, CREANCES ET DISPONIBILITES

Les stocks, avances et acomptes versés s'élèvent à **11 295 €** au 31 décembre.

Les créances s'élèvent à **337 999 €**.

Les charges constatées d'avance sont de **7 727 €** au 31 décembre 2024 et correspondent à des charges courantes (loyers, assurances et abonnements divers).

Les disponibilités bancaires (différents comptes et placements sécurisés) au 31 décembre 2024 sont de **4 081 625 €** contre **4 714 340 €** au 31 décembre 2023.

B – PASSIF

FONDS PROPRES

Les fonds propres correspondent aux réserves (somme des résultats accumulés depuis l'origine du Comité il y a 64 ans). Après affectation du résultat par l'Assemblée Générale (déficit de **216 454 €**) les fonds propres seront de **5 473 545 €**.

DETTES

Le total des dettes s'élève à **903 632 €** au 31 décembre 2024 dont **10 148 €** à long terme (emprunt pour le local des Olivettes).

Pour rappel, le total de ces dettes était de **1 100 256 €** au 31 décembre 2023.

COMMENTAIRES SUR LE NIVEAU DES RESERVES

Pour pallier d'éventuelles chutes des dons et compte tenu des engagements pluriannuels à la recherche, une note de mars 2013 de la Présidence Nationale de la Ligue recommande aux comités d'avoir un niveau de réserves nettes compris entre **6 et 12 mois** d'emplois (moyenne sur 3 ans).

Cette « Réserve Ligue » correspondant aux fonds propres au 31 décembre 2024 est de **5 473 545 €** dont on déduit les immobilisations nettes d'un montant de **2 201 280 €** auquel on rajoute le montant des emprunts restants de **70 820 €**, soit **3 343 085 €**. La moyenne des emplois de 2022 à 2024 est de **3 379 105 €**. Notre « Réserve Ligue » représente donc **11.9 mois** d'emplois soit au niveau recommandé par la Fédération Nationale de la Ligue contre le Cancer.

Intervention du commissaire aux comptes

Madame BRAUD qui représente la RSM OUEST, Commissaire aux comptes présente deux rapports :

- un **"rapport général"** qui conclut à la sincérité et à la concordance avec les comptes annuels des informations données ci-dessus.
- Un **"rapport spécial sur les conventions réglementées"** qui n'appelle pas de réserves.

À la suite des contrôles réalisés en février 2025, Madame BRAUD, représentant le commissaire aux comptes fait les commentaires suivants :

- Il n'y a pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

En conclusion les résolutions suivantes sont présentées à l'assemblée :

Résolution N°1

L'Assemblée Générale, approuve sans exception ni réserve le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 11 avril 2024.

Résolution votée à l'unanimité

Résolution N°2

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée générale approuve le rapport moral du Comité départemental de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer pour l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Résolution votée à l'unanimité

Résolution N°3

Après avoir entendu la présentation des comptes du Comité départemental de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer pour l'exercice 2024, après lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2024, l'Assemblée générale approuve, sans exception ni réserve, les comptes 2024 arrêtés par le Conseil d'administration du 24 mars 2025.

Résolution votée à l'unanimité

Résolution N°4

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, l'Assemblée générale approuve ce rapport et les conventions afférentes.

Résolution votée à l'unanimité

Résolution N°5

Ayant approuvé la constatation d'un résultat déficitaire de 216 454 € (deux cent seize mille quatre cent cinquante-quatre euros) pour l'exercice 2024 et sur proposition du Conseil d'administration du 24 mars 2025, l'Assemblée générale décide de minorer de 216 454 € (deux cent seize mille quatre cent cinquante-quatre euros) la réserve générale.

Résolution votée à l'unanimité

Résolution N°6

Après présentation et selon les propositions du Conseil d'administration du 19 décembre 2024, l'Assemblée générale approuve le budget du Comité départemental de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer pour l'exercice 2025.

Résolution votée à l'unanimité

Résolution N°7

L'Assemblée générale donne quitus au Trésorier du Comité départemental de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer pour les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Résolution votée à l'unanimité

Résolution N°8

L'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration du Comité départemental de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer pour les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Résolution votée à l'unanimité

Résolution N°9

Marc Veguer se porte candidat en tant qu'administrateurs du comité départemental de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer. L'assemblée générale prend acte de ces candidatures et donne, à l'unanimité, son accord pour leur élection.

Résolution votée à l'unanimité

Mme Marie-Christine LARIVE
Présidente



Mme Françoise REDINI
Secrétaire Générale

